

Stéphanie BOURGEON, Alain MIRABEL, Annie CAZALE, Christiane LAPASSET, Dominique MONGE, Daniel LAHILE.

*Représentée* Marie-Geneviève LECLERCQ. Procuration à Mme LAPASSET.

Secrétaire de la séance : Mme CAZALE Annie.

**Début du Conseil : 19h12.** Quorum présent.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2026.

- Sénatoriales : élections des délégués et des suppléants
- Désignation du délégué de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Commission de Contrôle des listes électorales.
- SIVE Haute Bellongue
- SIVE de Castillon
- Questions diverses.

• Approbation du compte rendu de la séance du 15 mai 2026

Compte rendu accepté à l'unanimité des présents

➤ Sénatoriales élection des délégués et des suppléants.

Les conseils municipaux sont convoqués le 5 juin pour désigner leurs délégués et suppléants.

Pour la commune d'Illartein il s'agit de désigner 1 délégué et 3 suppléants.

Délégué : Mr Lahile est désigné délégué par 7 voix pour, 0 abstension.

Suppléants : Mme Lapasset, Mr Monge et Mme Bourgeon sont désignés suppléants par 7 voix pour 0 abstensions.

A l'issue de la désignation du délégué et des suppléants, le PV doit être immédiatement affiché sur la porte de la mairie, 1 exemplaire destiné aux archives communales et 1 autre doit être transmis, sous format papier, à la préfecture avant le 8 juin.

➤ Désignation du délégué de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La commission a pour rôle de procéder à l'évaluation des charges liées au transfert de compétences entre communes et EPCI. Le conseil municipal délibère pour nommer un de ses membres à la CLECT.

A l'unanimité des présents Mr Lahile est désigné comme membre de la CLECT au sein de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées.

➤ Composition de la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

Cette commission est mise en place pour la durée de la mandature. Il s'agit de désigner 3 titulaires et 3 suppléants inscrits sur les listes électorales de la commune. 2 sont nommés par le conseil municipal, 2 autres par le préfet et 2 par le Tribunal Judiciaire.

Conseil Municipal.

Titulaire : Mme Bourgeon Stéphanie  
Suppléant : Mme Cazalé Annie

Délégué de l'administration désigné par le Préfet.

Titulaire : Mme Canu Catherine  
Suppléant : Mr Burel Pierre

Délégué du Tribunal Judiciaire désigné par le TJ ;

Titulaire : Mme Dedieu Sylvie  
Suppléant : Mr Riazuelo Richard

➤ SIVE Haute Bellongue

Les élèves de la commune d'Ilartein fréquentent le SIVE DE Haute Bellongue, l'association Casta prépare et livre les repas des enfants scolarisés. La commune d'Ilartein propose de participer à hauteur de 50% du prix des repas pris par chaque enfant domicilié à Ilartein et scolarisé au SIVE de Haute Bellongue, le conseil municipal doit délibérer sur cette proposition.

Délibération acceptée à l'unanimité des présents.

➤ SIVE de Castillon

La commune d'Ilartein est non adhérente au SIVE de Castillon. Pour l'année scolaire 2026, la commune participe aux frais de scolarité des enfants qui y sont scolarisés. La participation de la commune s'élève à 1500 Euros pour l'année en cours.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des présents de participer aux frais de scolarité du SIVE de Castillon pour l'année 2026.

➤ Questions diverses :

- Visite de Mme Tequi Présidente du département le 17 juin.
- Visite de Mme Froger, députée de l'Ariège le 19 juin.
- Le jury du concours Ariège fleurie sera à Ilartein le 15 juin.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain les jours d'ouverture de la mairie vont changer, désormais Mme Karine Dougnac assurera son service **le mardi de 8h à 12 h et de 14h à 16h**, ainsi que **le vendredi de 14h à 16h**.

L'accueil du public aura lieu le mardi de 14h à 16h et aux mêmes horaires le vendredi après-midi.

**Fin du conseil 20h20**